NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18803
14 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à faire savoir qu'il a reçu du Ministre des affaires étrangères de la France des pouvoirs, signés le 3 avril 1987, indiquant que M. Jean-Michel Gaussot a été nommé représentant suppléant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.